



# Assemblée générale

Distr. limitée  
17 juin 2020  
Français  
Original : anglais

## Conseil des droits de l'homme

### Quarante-troisième session

24 février-20 mars 2020

Point 5 de l'ordre du jour

### Organes et mécanismes des droits de l'homme

**Bélarus\***, **Chine\***, **Fédération de Russie\***, **Iran (République islamique d')\***, **Iraq\***,  
**Myanmar\***, **Qatar\*\***, **République arabe syrienne\***, **République dominicaine\***  
et **Venezuela (République bolivarienne du) : projet de décision**

### 43/... Méthodes de travail du Groupe consultatif du Conseil des droits de l'homme

À sa ...<sup>e</sup> séance, le ... 2020, le Conseil des droits de l'homme a décidé d'adopter le texte ci-après :

« Le Conseil des droits de l'homme,

*Guidé* par les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies,

*Réaffirmant* ses résolutions 5/1 du 18 juin 2007, sur la mise en place de ses institutions, et 16/21 du 25 mars 2011, sur le réexamen de ses activités et de son fonctionnement,

*Prenant note avec satisfaction* du travail que le Groupe consultatif a accompli en vue de la sélection des candidats aux fonctions de titulaire de mandat,

*Rappelant* le rôle important des États Membres dans la sensibilisation et dans la promotion de ses mécanismes et de ses procédures spéciales, ainsi que dans le partage des informations concernant les postes vacants de titulaire de mandat,

*Réaffirmant* que tous les candidats aux fonctions de titulaire de mandat doivent satisfaire à la fois aux critères généraux suivants : a) compétence, b) expérience dans le domaine couvert par le mandat, c) indépendance, d) impartialité, e) intégrité personnelle et f) objectivité, et aux conditions particulières qu'il a définies, comme il ressort des paragraphes 39, 40 et 41 de sa résolution 5/1 et de la sous-section C de la section II de sa décision 6/102 du 27 septembre 2007,

*Réaffirmant également* qu'il convient de tenir dûment compte des principes de l'équilibre entre les sexes, d'une représentation géographique équitable et d'une représentation appropriée des différents systèmes juridiques parmi les titulaires de mandat, et constatant avec préoccupation l'absence actuelle d'équilibre entre les sexes, de représentation géographique équitable et de représentation appropriée des différents systèmes juridiques parmi les titulaires de mandat,

\* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

\*\* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des États arabes.



*Soulignant* qu'il importe de définir clairement les méthodes de travail du Groupe consultatif afin de garantir le respect des principes de transparence, d'objectivité et d'indépendance dans la sélection des candidats aux fonctions de titulaire de mandat,

1. *Prie* sa Présidente de mener, avant la fin de 2020, au moins deux et au plus cinq séries de consultations ouvertes d'une durée maximale de cinq jours avec les États et les parties prenantes, en vue d'élaborer un projet de méthodes de travail du Groupe consultatif, dans le plein respect de ses résolutions 5/1 et 16/21 ;

2. *Invite* sa Présidente à consulter largement toutes les parties prenantes avant la dernière série de consultations ouvertes ;

3. *Prie* le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme de fournir à sa Présidente toutes les ressources et l'assistance nécessaires à la conduite des consultations ;

4. *Prie* sa Présidente de l'informer, à sa quarante-cinquième session, des progrès accomplis et de lui soumettre le projet de méthodes de travail du Groupe consultatif pour examen avant la fin de 2020. ».

---